



le petit Saint-P@th...ique



La ferme des Brumiers sous la neige, photo prise le lundi 2 février.

AGENDA

Samedi 28 février

Tournoi en salle organisé par l'ESSPO Football. Réservé uniquement aux licenciés. Le public est le bienvenu ! Une buvette sera tenue toute la journée. Complexe sportif René Pluvinage. Plus de renseignements au 06.18.78.55.68

Samedi 7 mars

Carnaval : Départ 14h place de la mairie. Défilé déguisé en compagnie des Balligraj : animation de rue avec un clown échassier et un triporteur musical.

Du samedi 7 mars au dimanche 22 mars

Fête de Printemps : Fête Foraine (rue des Sources, face au complexe sportif René Pluvinage)

Vendredi 13 mars

Réunion publique de présentation de l'audit des finances de la commune. RDV 20h30 en salle du Conseil Municipal.

Samedi 14 mars

Compétition de Handball au gymnase. Matchs prévus à 16h30, 18h30 et 20h30. Ouvert au public !

Dimanche 15 mars

• Compétition de Handball au gymnase. Matchs prévus à 14h, 14h45 et 16h.

• Florilège musical à 14h30 à l'église de Saint-Pathus. Piano, Flûtes, Guitares acoustique et électrique, Synthé, Batterie, Saxophone, Chant. Par les élèves et les professeurs de l'école de Musique. (Entrée gratuite)

Vendredi 20 mars

Conseil Municipal à 20h30 à la Mairie.

Dimanche 22 mars

• Randonnée cyclotouriste. Inscription à la salle du Mille-Club (rue de l'Ormoie) de 7h30 à 9h30. Route : 25 - 40 - 75 - 100km. Plus de renseignements au 01.60.01.05.28. ou au 06.82.73.56.50.

• Kermesse au complexe sportif René Pluvinage organisée par la crèche Bout de Zan. A partir de 11h jusque 18h. Plusieurs stands de jeu, structure gonflable, frites et sandwich.

Dimanche 29 mars

Bourse aux poissons à la salle du Mille-Club à 8h. De nombreux vendeurs seront présents pour proposer plantes, poissons, boutures et coraux. Ouvert à tous, simples curieux, amateurs ou passionnés d'aquariophilie.

EDITO



Sans vouloir céder au pessimisme ambiant, force est de constater que les diverses mauvaises nouvelles qui nous sont assénées chaque jour ne nous permettent pas de voir

l'avenir de manière sereine.

Sur le plan local, l'emploi va être une nouvelle fois mis à mal avec la fermeture de l'entreprise LEAR à Lagny-le-Sec.

La suppression de la taxe professionnelle à compter de 2010 annoncée par le Président de la République lors de son interview télévisée du 5 février dernier, est une autre source d'inquiétude pour les finances publiques. S'il est vrai qu'une réforme de la fiscalité locale est nécessaire pour établir plus d'égalité devant l'impôt, il ne faut pas oublier que la taxe professionnelle qui représente 29 milliards d'euros est la première ressource fiscale des collectivités locales. C'est pourquoi, si cette mesure devait être mise en œuvre, l'ensemble des associations nationales d'élus locaux demanderait à disposer d'une ressource de substitution.

Dans ce contexte difficile, nous devons, plus que jamais défendre les valeurs de solidarité que certains avaient pu perdre ces dernières années. Parmi ces nouvelles peu engageantes, nous pouvons dire qu'à Saint-Pathus, solidarité n'est pas un vain mot. Il y a quelques jours, un habitant de la commune a pu être secouru et soigné grâce à la vigilance de ses voisins. Nous pouvons les en remercier.

Au niveau communal, le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), intervient quotidiennement pour aider les personnes et les familles qui en ont besoin. N'hésitez pas à le contacter.

Bien Cordialement

Votre maire

Le petit Saint-P@th...ique

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Pathus, rue Saint-Antoine
Tél : 01 60 01 01 73
www.saint-pathus.fr

Rédaction/ Coordination : Jean-Yves Millour et Auréline Deloche
Maquette : Luke Urban, groupe graphique Valblor
Photographe : Mairie de Saint-Pathus
Imprimeur : Valblor, Illkirch 9020461
Dépôt Légal : À parution

Directeur de publication : Jean-Benoît Pinturier, maire de Saint-Pathus

Après-midi royal à Saint-Pathus

C'est dans une ambiance chaleureuse et animée que les anciens de Saint-Pathus se sont retrouvés au complexe sportif René Pluvinage pour manger la galette des rois arrosée d'un verre de cidre. Plus de 120 personnes se sont déplacées samedi 31 janvier pour participer à cet après-midi festif organisé par la Municipalité et le CCAS.

Magie et musique étaient à l'ordre du jour. Un animateur passait de table en table proposant ses tours à la grande stupéfaction des seniors. Les spectateurs bluffés ont eux aussi fait des tours... de danse ! Le goûter s'est terminé en chanson sur la piste.



Fleurissement et Illumination : Les récompenses

Parce qu'il est important de faire vivre sa ville, la municipalité a choisi de récompenser tous les participants au concours des villes et villages fleuris et illuminés.

Ces deux concours, lancés par le

Conseil Général sont l'occasion de mettre en valeur les communes. Les jurys qui ont donné leur avis sur les maisons participantes ont souligné qu'ils étaient plus sensibles à l'aménagement, à l'agrément et à l'harmonie du décor qu'à la profusion de fleurs et de guirlandes.

Les efforts accomplis par les habitants de Saint-Pathus pour mettre en valeur leur jardin ou leur maison est une action indispensable pour

le bien-être de tous. Nous sommes nombreux aux beaux jours à nous promener dans les rues de la commune et à pouvoir admirer les prouesses techniques et les connaissances horticoles déployées par certains pour faire fleurir tel végétal ou assembler les couleurs avec harmonie.

Tous nos remerciements à l'ensemble des participants à ces différents concours. Nous encourageons et incitons un plus grand nombre de Pathusiens à y participer en 2009

Résultat des concours

Villes et Villages Fleuris :

1^{er}: M. Testard
2^e: M. Brochard

Villes et Villages Illuminés :

1^{er}: M. Dueysmes Sébastien
2^e: M. Testard Eric
3^e: M. Prouvat Fabien
M^{me} Petit Collin Josette
M. Nivard Michael
M. Brochard Jean-Michel
M^{me} Josse Brunelle
M. Thierry Lemaire
M. Gruyer Jérôme
M. Olivier Robert

Saint-Pathus partenaire de l'action sociale avec NORD 77 SAAD

Nord 77 Saad œuvre sur Saint-Pathus et dans beaucoup d'autres villes du canton depuis déjà plus de 30 ans ! Cette association d'aide à domicile a le soutien du Conseil Général et de la Communauté de Communes de la Goële et du Multien pour développer ses actions et pouvoir proposer toujours plus de services aux personnes âgées. Outre les nombreux services que proposent NORD 77 SAAD comme l'entretien du logement, l'assistance aux gestes usuels, l'aide à la personne ou le téléalarme, plusieurs projets sont prévus pour la rentrée 2009 :

- Des ateliers mémoires avec un psychologue spécialisé en gériatrie cognitive. Cela se déroulera à Dammartin. Le véhicule sera mis à disposition par la Communauté de Communes qui pourra venir chercher les personnes inscrites. À la demande, des ateliers seront organisés dans chaque ville importante du secteur.

- Des groupes d'échanges et d'informations concernant l'aide aux aidants familiaux et basés sur le thème "Vieillir chez soi, le rôle de l'entourage". Ces groupes seront animés par un travailleur social de la MSA avec des intervenants partenaires : médecins gériatre, psychologue, ergothérapeute, psychomotricien, nutritionniste, infirmier, service d'aide à domicile. Ces groupes seront gratuits pour les participants.

Échange entre une auxiliaire de vie et une bénéficiaire

M^{me} Salomon, habitante de Saint-Pathus âgée de 97 ans a des difficultés à se déplacer ou faire les gestes indispensables à la vie quotidienne.

C'est là qu'intervient Claudine, auxiliaire de vie qui chaque jour, tôt le matin et tard le soir lui rend visite pour l'aider.

Cette visite quotidienne est essentielle. Elle le souligne en s'adressant à Mme Salomon : "Vous êtes encore valide mais il y a un danger. Rappelez-vous lorsque vous êtes tombée l'année dernière ! Vous n'aviez pas mis votre bipeur !" M^{me} Salomon nous montre à alors le collier auquel pend le bipeur de la téléalarme. Ce service qu'a mis en place Nord 77 Saad est des plus importants pour les personnes âgées vivant seules. Dès qu'un signal est lancé, un organisme alerte les personnes à contacter (qui peut être son auxiliaire de vie) et en cas d'absence les pompiers. L'auxiliaire de vie connaît très bien la personne, les lieux, et surtout possède les clés de la maison.

Cela fait déjà plus de 4 ans que les deux femmes se côtoient tous les jours. Claudine indique :

"C'est à nous de nous plier aux habitudes des personnes, on doit faire à leur rythme".

M^{me} Salomon explique qu'elle préférerait que ce soit Claudine qui vienne tous les jours. Consciente que ce n'est pas possible elle répond : "On ne peut pas obliger la même personne à travailler 7 jours sur 7 sous prétexte qu'on paie". L'auxiliaire de vie explique qu'elle est sur Villeparisis et Mitry-Mory certains week-end pour aider d'autres personnes âgées. "On agit sur un grand territoire. Les plannings ne sont pas évident à gérer car on se met vraiment au service de la personne malgré de nombreuses contraintes (plan d'aide, code du travail, déplacements). On doit être polyvalent mais aussi un soutien moral et affectif."

De cet entretien ressort : respect et écoute de l'une et l'autre.



Pour plus de renseignements

Nord 77 SAAD • Service Aides à Domicile
6, rue du Général-de-Gaulle
77230 Dammartin-en-Goële
Tel. 01 60 54 68 42

Travaux de réfection du gaz

Des travaux de réfection du gaz ont débuté le 5 janvier dans le quartier du Moulin à Vent. La durée des travaux est prévue sur environ 4 mois.

Les rues concernées sont :

Rue de la Launette
Rue de la Nonette
Rue de l'Oise
Rue de l'Automne
Allée du Therain

Rue de la Somme
Rue de la Therouanne
Rue de l'Aisne
Rue du Capitaine Leuridan

Inscription pour la rentrée scolaire 2009/2010

Admission à l'école primaire A. Vivaldi :

M. Julien, directeur de l'école primaire, tiendra ses permanences concernant les admissions pour la rentrée scolaire 2009/2010 :

- le jeudi 2 avril de 13h30 à 16h30
- le vendredi 3 avril de 13h30 à 16h30
- le lundi 6 avril de 13h30 à 16h30

Admission à l'école Charles Perrault :

M. Ragon, directeur de l'école primaire, tiendra ses permanences concernant les admissions pour la rentrée scolaire 2009/2010 :

- le vendredi 20 mars
- le vendredi 27 mars

Ces inscriptions concernent tous les enfants nés en 2006 et demeurant sur Saint-Pathus, ainsi que les éventuels nouveaux élèves venant d'une autre commune.

Se munir :

- de la fiche d'inscription délivrée en mairie
- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- d'un certificat d'aptitude à la vie en collectivité délivré par le médecin de famille (pour les enfants nés en 2006)
- d'un certificat de radiation de l'ancienne école (sauf pour les enfants nés en 2006)

• Fête de la Musique

Appel aux groupes de musique de Saint-Pathus et de Oissery ! Proposez votre candidature pour jouer le samedi 20 juin à Saint-Pathus lors de la Fête de la Musique.

CONTACT : Mairie (service communication) au 01.60.01.01.73 ou Thierry (du PAJ) au 06.08.47.10.15 ou Johann (guitariste de Blast) 06.32.90.01.17



Résultats du questionnaire sur les transports

Vous avez été nombreux à remplir le questionnaire sur les transports. Plus de 500 personnes ont donné leur avis. C'est avec les premiers résultats de l'enquête sur les transports, que les élus ont initié une réunion de travail avec la nouvelle directrice d'exploitation des CIF. L'ensemble des problèmes et des demandes recensés par la municipalité et listés dans les questionnaires ont été exposés lors de cette réunion. Suite à nos demandes, les CIF travaillent sur des propositions de nouvelles dessertes et d'extension des horaires. Dès ce document établi, nous rencontrerons les administrations et les services compétents pour faire aboutir notre demande. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce dossier.

Les résultats seront publiés dans le prochain Grand Saint-Pathus...ique du mois de mars.

Infos en vrac...

AIRE DE JEUX Nous sommes en attente des derniers rapports des contrôles de sécurité et de conformité.

BÂTIMENTS DE LA POSTE Depuis de nombreuses années, les bâtiments servant au tri du courrier et le logement ne sont plus utilisés par la Poste. La Municipalité va récupérer ces locaux.

BRUMIERS Nous avons été informés de la liquidation de la SARL Auberge des Brumiers à la date du 09 février 2008. La volonté de la Municipalité est de préserver ce lieu l'accueil.

COMMUNICATION Nous nous attachons à répondre à l'ensemble des Pathusiens qui s'adressent à la Mairie. Parfois, lorsque cela demande une recherche spécifique, un peu de temps peut s'avérer nécessaire mais chaque sollicitation a sa réponse.

LOCAUX DU TENNIS Un bâtiment modulaire en remplacement du chalet incendié va être installé.

Rappel : le chalet avait été acheté par le club, c'est la mairie qui a reçu le remboursement à hauteur de 20 000 € en 2004.

MARCHÉ DU SAMEDI Malgré les trois opérations promotionnelles réalisées depuis mars 2008, la fréquentation du marché est en baisse tant du point de vue des commerçants que des clients. Une réflexion est lancée pour essayer de pérenniser ce marché et le rendre attrayant.

PANNEAUX ÉLECTRONIQUES D'INFORMATIONS Des panneaux électroniques d'informations vont être installés à proximité du centre commercial et de la Mairie.

ROND-POINT LEAR Le 17 décembre 2008 s'est tenue en mairie de Saint Pathus une réunion regroupant des représentants de : Saint-Pathus, Lagny-le-Sec, Le Plessis Belleville, trois représentants de la direction des routes du Conseil Général de Seine et Marne et un représentant de la DIRIF (Direction Interdépartementale des Routes d'Ile-de-France), gestionnaire de la RN 330.

Des avancées sérieuses ont eu lieu lors de cette réunion, plusieurs pistes ont été évoquées, une étude d'aménagement datant de 2004 et restée sans suite a été réétudiée.

Une prochaine réunion doit se tenir, nous vous informons des suites de ce dossier.

SOCIÉTÉ LEAR La société LEAR devrait bientôt fermer ses portes. Nous avons reçu les représentants du personnel. Les modalités de fermeture du site de Plessis Belleville ne nous paraissent pas très claires et la situation des employés risque de devenir difficile (comme celle de tous ceux qui se retrouvent dans cette situation). Nous allons faire un courrier à la direction pour lui demander entre autre de respecter les droits des salariés.

Le CCAS sera également vigilant pour pouvoir porter une aide aux personnes qui se trouveront en difficulté.

SOL DE L'ACCUEIL DE LOISIRS Le sol de l'accueil de loisirs a été endommagé par une inondation qui s'est produite suite au dégel. Les services techniques de la commune ont refait entièrement le revêtement la semaine du lundi 9 au vendredi 13 février. Pendant cette semaine une organisation spécifique a été mise en place pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

VÉHICULE GRATUIT Un partenariat a été fait avec une société pour obtenir gratuitement un véhicule payé grâce à la publicité.

• Conseil municipal du 26 janvier 2009

Le SIER

La Municipalité a adhéré au Syndicat Intercommunal d'Électrification de Claye-Souilly. Elle a désigné deux délégués titulaires qui sont Jean-Benoît Pinturier et Samir Bengeloune suppléés de Thierry Lemaire et Laurence Lecreur.

Le SIER est le gestionnaire du réseau d'électrification et de gaz sur la commune. Il possède plusieurs compétences dont la plus importante l'éclairage public.

Délibérations

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 21/11/2008
2. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification
3. Annulation de la délibération n°6 du 10 avril 2008 relative à l'élection des membres représentant l'autorité territoriale au Comité Technique Paritaire
4. Motion concernant le schéma directeur de la région Ile-de-France

• Conseil municipal du 6 février 2009

Délibérations

1. Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2009
2. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget
3. Revalorisation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2009
4. Revalorisation des tarifs des centres de loisirs sans hébergement pour l'année 2009
5. Revalorisation des tarifs des études surveillées et des aides aux devoirs pour l'année 2009
6. Revalorisation des tarifs des accueils périscolaires pour l'année 2009
7. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
8. Désignation des membres de l'Association Foncière de Remembrement
9. Acquisition de la parcelle cadastrée ZC 93
10. Modification du droit de préemption urbain

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les délibérations prises au Conseil Municipal, vous pouvez les demander à la mairie ou télécharger le procès-verbal sur le site de la mairie : www.saint-pathus.fr

La revalorisation des tarifs

de la restauration scolaire, des centres de loisirs, des études surveillées et aides aux devoirs ainsi que les accueils périscolaires sont dus à l'augmentation du coût de la vie impactant la collectivité. Les différents tarifs sont disponibles en mairie au service périscolaire.

Droit de préemption urbain :

Possibilité pour la collectivité d'acquies prioritairement un bien prévu à la vente dans une perspective d'aménagements d'intérêt général. La Municipalité a rétabli ce droit suite à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) votée le 30 novembre 2007.

LIBRE EXPRESSION

• Agir pour Saint-Pathus

"Les élus de la majorité travaillent avec tous ceux qui le désirent à l'amélioration du cadre de vie des Pathusiens. Les aménagements urbains, la mise en place de services d'aide à la personne, la réfection de la voirie, l'amélioration de l'éclairage public, le règlement des problèmes d'inondations, l'amélioration des transports publics constituent pour nous des priorités. Nous respectons toutes les opinions encore faut-il vouloir les exprimer en ne pratiquant pas la politique de la chaise vide comme certains élus de l'opposition peuvent le faire." (Groupe majoritaire)

• Une équipe

"Un an après ? Notre réflexion est objective sur les actions menées. En effet, un dynamisme déployé dans : accueils scolaires, centre de loisirs. Projets à venir : pose de panneaux lumineux d'informations, entretien des bâtiments municipaux (écoles). Et efficacité concertés sur les propositions concrètes. Où est la volonté d'échange annoncé ? Nous attendons une politique d'échanges, de respect dans les commissions." (Valérie Motin)

• Union pour Saint-Pathus

Les droits de l'opposition bafoués à Saint-Pathus

"L'opposition municipale a des droits, dont l'accès aux documents financiers. Notre groupe a demandé la transmission de la balance budgétaire de 2008 pour mieux informer les Pathusiens. Mais en vain. Les habitants sont en droit de connaître la manière dont leur argent est utilisé. Le conseil municipal n'est ni informé, ni associé en amont aux importantes réunions concernant l'avenir de notre commune. Cela est bien dommageable pour la démocratie." (Tidiane Koïta)

• Ensemble pour réussir

"Les élus de l'opposition de l'Association "Ensemble pour Réussir" déplorent de ne pas être conviés aux différentes manifestations organisées par la municipalité. Lors du Conseil Municipal du 26/01/09, à la question posée au Maire « du pourquoi », celui-ci nous a précisé que c'était un choix délibéré de sa part et qu'à l'avenir se serait encore plus restrictif. OÙ EST LA DÉMOCRATIE tant mise en avant pendant la campagne des élections municipales ?" (Mesdames Maryvonne Alexis et Drija Arbi)